



COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier, du mois de juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'hôtel de ville à Bretteville l'Orgueilleuse, sous la présidence de Michel LAFONT, maire de la commune nouvelle de THUE ET MUE

En exercice : 33

Date de convocation : 25/05/2023

PRESENTS : M. Michel LAFONT, M. Jean-Pierre BALAS, Mme Jocelyne COUE DA SILVA, M. Jean-Louis DANOIS, M. Franck DE SAINT ROMAN, Mme Noémie FOIN, Mme Muriel GAGER, M. Michel GLINEL, Mme Flavie HERPIN, Mme Sarah IUNG, M. Patrice KARCHER, Mme Nelly LAVILLE, Mme Mathilde LEJEUNE. Mme Lalia LESAGE, Mme Myriam LETELLIER, M. Didier LHERMITE, M. Mickaël LHOTELLIER, M. Dominique MARIE, Mme Cécile PARENT, Mme Agnès SOLT, Mme Marie THEAULT, M. François THORETTON, M. François TOUYON, Mme Laurence TROLET, Mme Marie-Claude VERGNAUD, M. Benoît VICTOR,

POUVOIRS : M. Cyril AUBERT-GEOFFROY à Benoit VICTOR, M. Jérôme BENOIST à M. Michel GLINEL, Mme Véronique HULMEL à M. Franck DE SAINT ROMAN, Mme Cécile LEMARCHAND à M. Didier LHERMITE, M. Thierry PITEL à M. Mickael LHOTELLIER, M. Alain SABRIE à M. François TOUYON

ABSENTE : Mme Sabrina SERGEANT,

Secrétaire de séance : Mme Laurence TROLET

Présents : 26

Votes exprimés : 32

0- ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

est élu(e) secrétaire de séance : Mme Laurence TROLET

1/ DISSOLUTION DU SEEJ

Le conseil municipal a

- 1-1- **Demandé** la dissolution du SEEJ et le retour des compétences exercées par le SEEJ à la commune à compter du 1^{er} janvier 2024,
- 1-2- **Sollicité** auprès de M. le Préfet du Calvados, l'arrêté de dissolution du syndicat,
- 1-3- **Demandé** l'accompagnement de M. Le Préfet du Calvados et de ses services dans la négociation des conditions de la liquidation du SEEJ,

2 abstentions
(Franck de SAINT ROMAN et
François THORETTON)

Michel LAFONT
Le Maire